



À Billy-Montigny le, 22 juillet 2026

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses festivités, la municipalité de Billy-Montigny organise un marché de Noël du vendredi 4 décembre au mercredi 9 décembre 2026. Des chalets simples pour y accueillir une des activités commerciales suivantes :

Activités de restauration sur place ou à emporter	Activités d'artisanat et/ou objets à offrir	Activités de produits de bouche à emporter
Chalet canadien, chalet de soupes, chalet d'huîtres et fruits de mer, chalet de crêpes, gaufres, beignets, croustillons... chalet antillais, chalet savoyard, chalet boissons chaudes types vin, cidre, chocolat chaud, chalet aligot, chalet italien, chalet polonais.	Chalet de décorations de Noël, chalet de bougies, chalet de bijoux, chalets de santons, chalet d'objets en bois, chalet d'accessoires d'hiver, chalet savons et produits bien-être, chalet de produits en cuir, chalet de lampes et photophores, chalet d'objets en verre et/ou cristal, chalet de produits polonais, chalet de jeux de société et pour enfants, chalet de céramiques, chalet d'art de la table, chalet de décoration d'intérieur, chalet d'horlogerie.	Chalet de charcuteries, chalet de pains d'épices, chalet de nougats, fruits confis et calissons, chalet de produits à la truffe, chalet de fromages, chalet de miel et produits dérivés, chalet de vins et spiritueux, chalet de macarons.

Ces derniers seront disponibles à la location au tarif de 100 euros pour un chalet pour toute la durée de la manifestation avec une caution de 500€

Conformément aux règles en vigueur en matière de qualité, d'hygiène, de respect des visiteurs, la municipalité de Billy-Montigny a mis en place un dossier de candidature prenant en considération l'ordonnance N°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public. Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants:

- 20% sur l'expérience professionnelle,
- 20% sur la provenance des produits proposés,
- 30% sur l'intérêt de la manifestation,
- 30% sur les produits proposés,

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les articles que vous vendrez et par ailleurs vous avez également la possibilité de faire des propositions d'articles appréciés par la commission de sélection.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. De photographies significatives représentant vos articles et illustrant votre outil de vente.

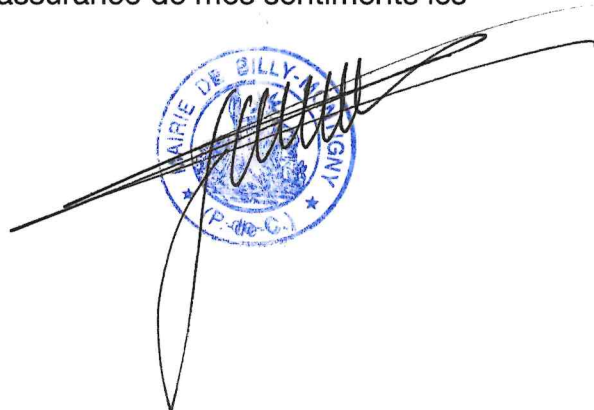
La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non réglementées. Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet, soit d'une autorisation, soit d'un courrier de refus le cas échéant.

Le dossier complet est à retourner avant le mercredi 1 septembre 2026 à 17 h 00, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire de Billy-Montigny
Mise en concurrence du domaine public
Mairie de Billy-Montigny
Rue Jean Jaurès
62420 Billy-Montigny

Ou par mail à : ludovic.flament@billy-montigny.fr

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BILLY-MONTIGNY" around the top and "P. 400 C." at the bottom, with a small star in the center.